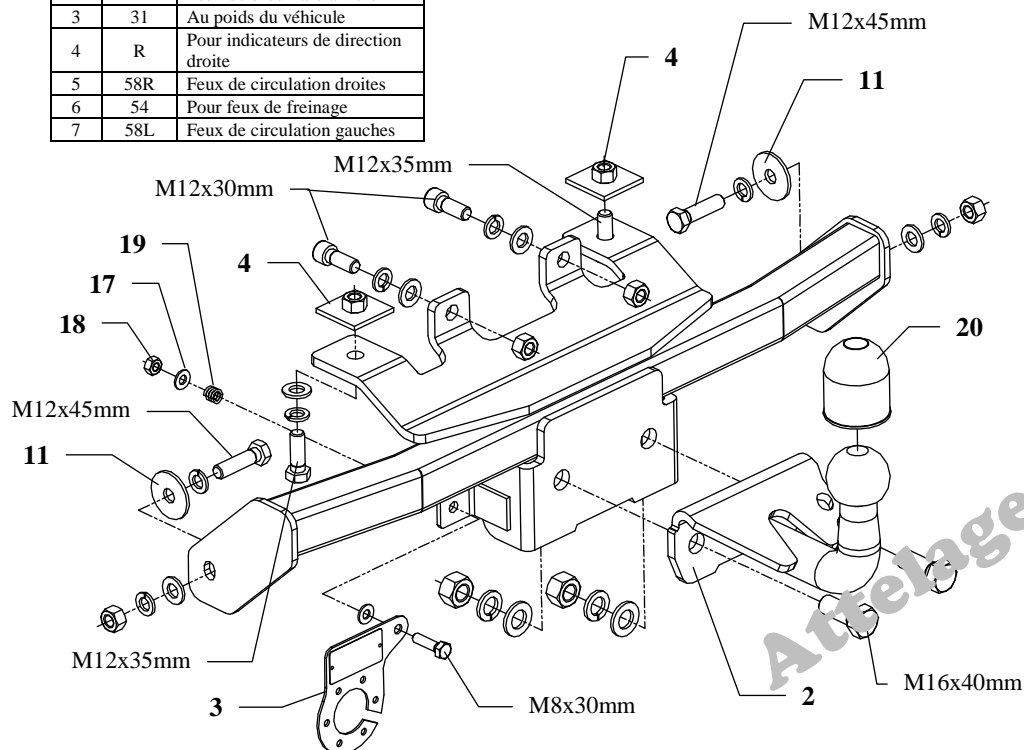


INSTRUCTION

De montage et d'exploitation du dispositif d'attelage à boule

Désignation de borne selon la norme		Connexion des câbles
ISO	PN	
1	L	Pour indicateurs de direction gauche
2	+	Feux de brouillard arrière
3	31	Au poids du véhicule
4	R	Pour indicateurs de direction droite
5	58R	Feux de circulation droites
6	54	Pour feux de freinage
7	58L	Feux de circulation gauches



Le dispositif d'attelage à boule est conçu pour être monté dans la voiture: **RENAULT ESPACE**, produit à partir de 11.1996 au 10.2002, numéro de catalogue **G26** et est utilisé pour tirer des remorques du poids total **1900 kg** et de la pression totale sur la boule max **85 kg**.

DE LA PART DU FABRICANT

Merci d'avoir choisi le dispositif d'attelage à boule produit par notre société. Son fiabilité a été confirmée dans de nombreux tests et par les opinions des clients satisfaits. Toutefois, la fiabilité des dispositifs d'attelage à boule dépend aussi d'installation et d'exploitation correcte. Pour cette raison, nous vous demandons de lire attentivement cette instruction de montage et de respecter les conseils.

Le dispositif d'attelage à boule doit être monté dans des emplacements prévus à ce but par le fabricant de voiture.

Instructions de montage

1. Enlever la roue de secours.
2. Supprimer les bouchons du pare-chocs, sous lesquels il y a les trous pour fixer la boule.
3. Placer l'élément de l'attelage au dessous du véhicule et serrer à l'aide des vis conformément au dessin, aux emplacements préparés par le fabricant.
4. Serrer la boule de l'attelage (pos. 2) à l'aide des vis M16x40mm (pos. 5).
5. Serrer toutes les vis aux couples de serrage, comme indiqué dans le tableau.
6. Connecter les câbles de la prise 7 – à l'installation électrique en conformité avec les instructions d'une usine automobile (recommandé la mise en œuvre d'une station-service autorisée).
7. Remplir des pertes de peinture causées durant l'installation.

Couples de serrage recommandé pour les vis et les écrous 8,8:

M6 - 11 Nm	M 8 - 25 Nm	M 10 - 50 Nm
M 12 - 87 Nm	M 14 - 138 Nm	M16 - 210 Nm

Attention

Après le montage du dispositif d'attelage à boule, il faut obtenir l'inscription dans le certificat d'immatriculation de véhicule à la station de contrôle technique, adéquate au domicile.

Le véhicule doit être équipé de :

- indicateurs de direction latéraux
- retroviseurs extérieurs, elles doivent couvrir au moins la largeur de remorque

Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction.

La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistente.

Équipement du dispositif d'attelage à boule:

Pos. 1 Poutre principale Nombre de pièces: 1	Pos. 5 Vis 8,8 B M16x40mm Nombre de pièces: 2	Pos. 10 Ecrrou 8 B M12 Nombre de pièces: 4	Pos. 15 Rondelle grower ø12,2mm Nombre de pièces: 8
	Pos. 6 Vis 8,8 B M12x45mm Nombre de pièces: 2	Pos. 11 Rondelle ø35xø12x3mm Nombre de pièces: 2	Pos. 16 Vis 8,8 B M8x30mm Nombre de pièces: 1
Pos. 2 Boule d'attelage Nombre de pièces: 1	Pos. 7 Vis 8,8 B M12x35mm Nombre de pièces: 2	Pos. 12 Rondelle ø17mm Nombre de pièces: 2	Pos. 17 Rondelle ø8,4mm Nombre de pièces: 2
Pos. 3 Support de prise Nombre de pièces: 1	Pos. 8 Vis 8,8 B M12x30mm Nombre de pièces: 2	Pos. 13 Rondelle ø13mm Nombre de pièces: 6	Pos. 18 Ecrrou 8 B M8 Nombre de pièces: 1
Pos. 4 Eclisse Nombre de pièces: 2	Pos. 9 Ecrrou 8 B M16 Nombre de pièces: 2	Pos. 14 Rondelle grower ø16,3mm Nombre de pièces: 2	Pos. 19 Ressort Nombre de pièces: 1
			Pos. 20 Protecteur de la boule Nombre de pièces: 1

Attelage-Remorque.com

Dispositif d'attelage à boule sans équipement électrique

Classe: **A50-X** Numéro de catégorie: **G26**

Conçu pour être monté dans un véhicule:

Fabricant: **RENAULT**

Modèle: **ESPACE**

Produit à partir de 11.1996 au 10.2002

Caractéristiques techniques:

Valeur de puissance **D: 10,6 kN**

Poids maximal de remorque: **1900 kg**

Pression max autorisée sur la boule d'attelage: **85 kg**

Numéro d'homologation conforme à la Directive 94/20/CE:
e20*94/20*0263*00

Information préliminaire

Le dispositif d'attelage à boule est conçu en conformité avec les principes de sécurité de la circulation routière. Le dispositif d'attelage à boule est un facteur qui influence la sécurité routière et peut être installé uniquement par du personnel qualifié.

Toute modification sur la construction du dispositif d'attelage est interdite. Cela entraîne l'annulation de l'autorisation de mise en circulation. S'il y en a une, enlever le mastic isolant ou la couche de protection au châssis, à proximité de la surface d'appui du crochet. Appliquer une couche de protection antirouille sur les parties nues de la carrosserie et sur les trous.

Les informations contraignantes quant aux valeurs des charges sont celles, fournies par le constructeur de véhicule, ou le poids maximal de remorque et pression max autorisée sur la boule d'attelage. Les valeurs des paramètres du dispositif ne peuvent pas être dépassées.

La formule pour calculer la puissance D:

$$\frac{\text{poids maximum de remorque [kg]} \times \text{poids maximum de véhicule [kg]}}{\text{poids maximum de remorque [kg]} + \text{poids maximum de véhicule [kg]}} \times \frac{9,81}{1000} = D \text{ [kN]}$$